



CHAS



BULLETIN MUNICIPAL N°28

JANVIER 2023

Le conseil municipal

Maire : **Bernadette DUTHEIL**

1^{er} Adjoint : **Joseph BELGARDE**

2^{ème} Adjointe : **Julie COUPERIER**

3^{ème} Adjointe : **Brigitte HUGUET**

Conseillers : **Cécile BANVILLET, Sandrine CHAUFOR, Sébastien DORCHIES, Raphaël MANNEVILLE, Julien MILLON, Denis ROCHE et Catherine VILLENEUVE**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h à 12h et 14 h à 16h

Jeudi : 9h à 12h

2^e et 4^e Samedi : 9h à 12 h

Site internet : www.chas.fr

Tel : 04 73 68 17 67

Adresse mail : mairie@chas.fr

Syndicats Intercommunaux

SIAREC

Titulaire : Joseph BELGARDE

Suppléant : Julien MILLON

Délégués scolaires

Catherine VILLENEUVE

Raphaël MANNEVILLE

SIVOS

Sandrine CHAUFOR

Julie COUPERIER

SBL

Titulaire : Julie COUPERIER

Suppléant : Joseph BELGARDE

Mission Locale

Titulaire : Cécile BANVILLET

Suppléant : Brigitte HUGUET

CNAS

Cécile BANVILLET

EPF

Titulaire : Sandrine CHAUFOR

Suppléant : Bernadette DUTHEIL

AFVA

Brigitte HUGUET

Sébastien DORCHIES

Correspondant Défense

Raphaël MANNEVILLE

SIEG

Titulaire : Joseph BELGARDE

Suppléant : Raphaël MANNEVILLE

SEMERAP

Bernadette DUTHEIL

SBA

Bernadette DUTHEIL

Commissions Communales

Commission Bâtiments, Urbanisme et Voirie

Joseph BELGARDE, Sandrine CHAUFOR, Bernadette DUTHEIL, Brigitte HUGUET, Julien MILLON, Denis ROCHE et Catherine VILLENEUVE.

Commission Culture, Fêtes et Sport

Cécile BANVILLET, Bernadette DUTHEIL, Sébastien DORCHIES, Catherine VILLENEUVE, Raphaël MANNEVILLE et Julien MILLON.

Commission Patrimoine

Julien MILLON, Brigitte HUGUET, Sébastien DORCHIES et Julie COUPERIER.

Commission Communication

Raphaël MANNEVILLE, Joseph BELGARDE, Julie COUPERIER et Sandrine CHAUFOR.

Commission d'Appel d'Offres

Joseph BELGARDE, Bernadette DUTHEIL, Brigitte HUGUET, Julien MILLON, Denis ROCHE et Catherine VILLENEUVE.

Commission d'Action Sociale

Président membre de droit : Bernadette DUTHEIL

Conseillers élus : Sandrine CHAUFOR et Julie COUPERIER

Membres nommés : Yvonne BASTET, Lucienne BERTRAND, Bernard CHALARD, Bernadette CRUCHAND, Liliane DESSITE.

Commission Communale des Impôts Directs

Président membre de droit : Bernadette DUTHEIL

Conseillers élus : Joseph BELGARDE, Catherine VILLENEUVE et Brigitte HUGUET.

Membres nommés titulaires : Cécile BANVILLET, Brigitte HUGUET, Éric BOUCHAUDY, Bernard CHALARD, Jean-Paul DAL MORO.

Membres nommés suppléants : Jean-Yves BLANC, Pierre CHOUVY, David COUFORT, Yves BERTRAND, Liliane DESSITE, Sérina DONAUX.

Commission Sécurité Routière

Julie COUPERIER, Cécile BANVILLET, Sébastien DORCHIES, Bernadette DUTHEIL et Raphaël MANNEVILLE.

Responsable publication :

Bernadette DUTHEIL

Conception :

Joseph BELGARDE, Sandrine CHAUFOR, Julie COUPERIER, Bernadette DUTHEIL, Raphaël MANNEVILLE.

Crédit photos : Cécile Banville, Yvonne Bastet, Thierry BOISSERET, Julie COUPERIER, Jéshel Desfontaine, Bernadette DUTHEIL, Christiane HIRSCH, Brigitte HUGUET, Patrick SOUDRY.

Réalisation : Imprimerie Print Conseil

28, avenue Jean Moulin
63540 Romagnat
tel 04 73 90 11 02

Tirage : 250 exemplaires

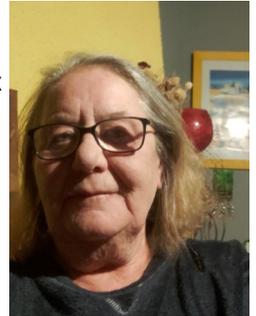
LE MOT DU MAIRE

L'année 2022 qui nous a donné bien des raisons de s'inquiéter et ce dans tous les domaines.

Sur la commune de Chas, notre grande déception est de n'avoir pas pu terminer les travaux du fort avant la fin de l'année. Ce n'est que partie remise, 2023 verra la fin de chantier...

Souhaitons que 2023 nous apporte paix, bonheur et sérénité.

Bonne et heureuse année à tous et à toutes ainsi qu'à vos familles et amis.



Le maire

Bernadette Dutheil

Devenir de l'étang—Réunion publique

L'association qui gérait la pêche à l'étang de Chas est en sommeil depuis plusieurs années. Faut-il relancer cette association avec le même objet, faut-il imaginer une autre façon de gérer cet espace ou bien alors doit-on le laisser tel quel pour le seul plaisir des promeneurs ? Pour répondre à ces questions, je convie toutes les personnes intéressées à venir en discuter le 27 janvier 2023 à 18 h à la salle des fêtes.

La cérémonie des vœux du maire se tiendra le 27 janvier à 19 h.

CÉRÉMONIES



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée avec la participation musicale toujours très appréciée de l'Orchestre d'Harmonie de Ver-taizon. Nous le remercions de cette prestation qui confère une plus grande solennité à l'événement.





Le 11 novembre de nombreux habitants sont venus se recueillir devant le monument aux morts, puis se sont rendus au cimetière pour honorer le soldat inconnu.

Comme chaque année, la commune de Billom et l'association des déportés et résistants ont organisé une commémoration de la rafle du 16 décembre 1943. Cette vaste opération conduite par la Gestapo appuyée par 2 000 soldats Allemands avait conduit à l'arrestation de 200 personnes à Billom et dans les villages environnants. Après la cérémonie du matin, un hommage a été rendu l'après-midi aux victimes dans chacun des villages concernés.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022

Revêtements de chaussées

Au printemps 2022, les rues de la Côte, du Puits et du Château d'eau, fortement dégradées par les travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été remises en état par la pose d'enrobés. Merci aux riverains d'avoir patienté tout l'hiver.

Suite à ces récents travaux réalisés Rue de la Côte, des fissures sont constatées sur le revêtement. L'entreprise habilitée va procéder prochainement aux réparations.



Réaménagement du quartier du fort

Les travaux de réaménagement du fort ont débuté en mars 2022 par la rénovation complète des réseaux, ce qui a rendu difficile l'accès au quartier pendant de longs mois.

Malheureusement, cette réhabilitation n'a pas pu être achevée comme prévu à la fin de l'année, un diagnostic archéologique ayant été prescrit par les Bâtiments de France suite à la découverte fortuite d'ossements issus de l'ancien cimetière.

A l'occasion de ces fouilles, une canalisation ancienne a été découverte, il a été décidé de la raccorder à la fontaine Saint Aignan pour sécuriser son débit.

Une partie des travaux a cependant pu se poursuivre, ce qui nous permet d'avoir une idée du futur aspect du fort.

La couleur sombre de l'enrobé va s'estomper avec le temps et sera plus en harmonie avec le bâti ancien.



TRAVAUX 2023

Achèvement des travaux du fort

Les travaux de réaménagement du fort devaient s'achever en décembre, mais, cet été, des prescriptions archéologiques ont interrompu une partie du chantier. Un diagnostic sera réalisé début 2023. Faut-il craindre ou espérer des découvertes intéressantes ? Souhaitons en tous cas que les riverains puissent jouir au plus tôt d'un espace réhabilité et agréable à vivre. Merci pour leur patience et leur compréhension.

Les restaurations du porche et de l'abside de l'église étaient prévues en 2023, mais à la demande des Bâtiments de France des études complémentaires seront réalisées. Une réflexion est également en cours pour la réhabilitation thermique de l'école ainsi que le réaménagement de la cour.

Rue du château d'eau

Début 2023, la chaussée de la rue du Château d'eau sera reprise dans sa partie la plus dégradée au niveau du carrefour avec la route de Chauriat

Station d'épuration

En 2017, la police de l'eau a constaté une sous capacité de la station d'épuration et un mauvais fonctionnement de cette dernière. En conséquence, aucune construction nouvelle n'a été autorisée.

Face à cette situation, une étude diagnostique des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration a été confiée au bureau d'études C2EA Les conclusions de cette étude, terminée en 2019, mettent en évidence une surcharge hydraulique au niveau de la collecte des effluents et des dysfonctionnements au niveau des ouvrages d'épuration. La station actuelle ne permet pas le respect des normes de rejet du 21 juillet 2015.

Parallèlement, il a été décidé de confier la compétence « assainissement » au SIAREC. Ce transfert est effectif depuis le 1er janvier 2019

Compte tenu de ses compétences, le SIAREC a engagé des travaux de restructuration des réseaux pour permettre la suppression des eaux claires parasites et améliorer la collecte.

Au cours de l'année 2023, le SIAREC envisage une réhabilitation avec extension de l'installation de dépollution à 460 EqH (équivalents habitants) pour répondre aux prescriptions des services de l'État.

Le plan de financement est le suivant :

- Subvention du Conseil Départemental (30 %) 234 000 €
- Subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (17 %) 133 020 €
- Participation du SIAREC (53 %) 412 980 €
- **Total des travaux (HT) 780 000€**



Éclairage public

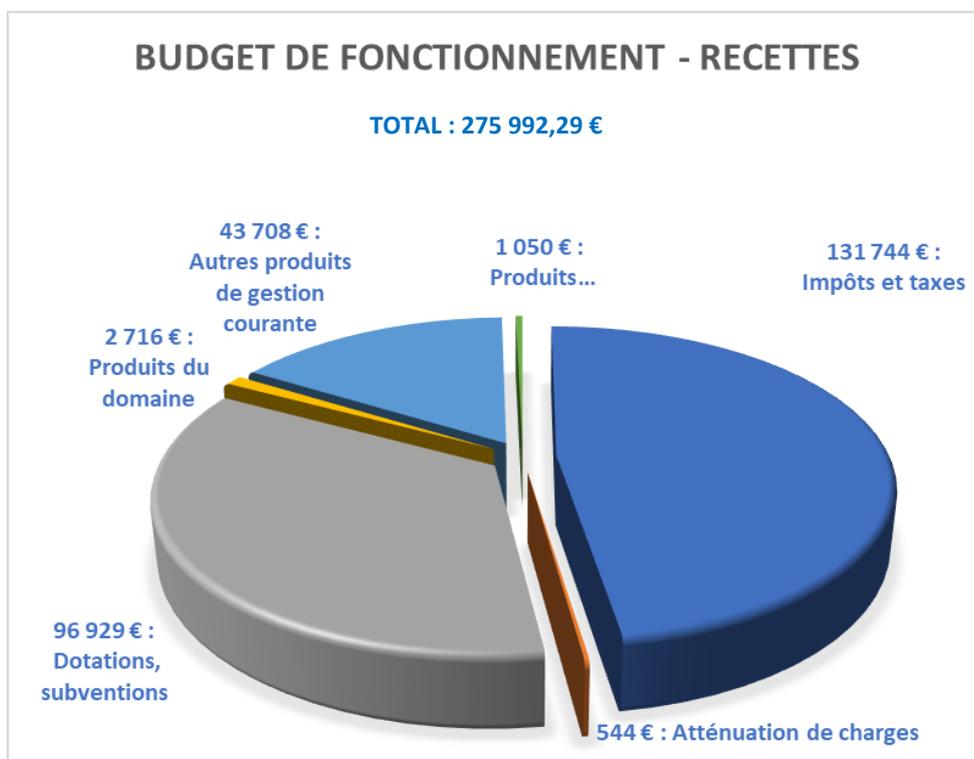
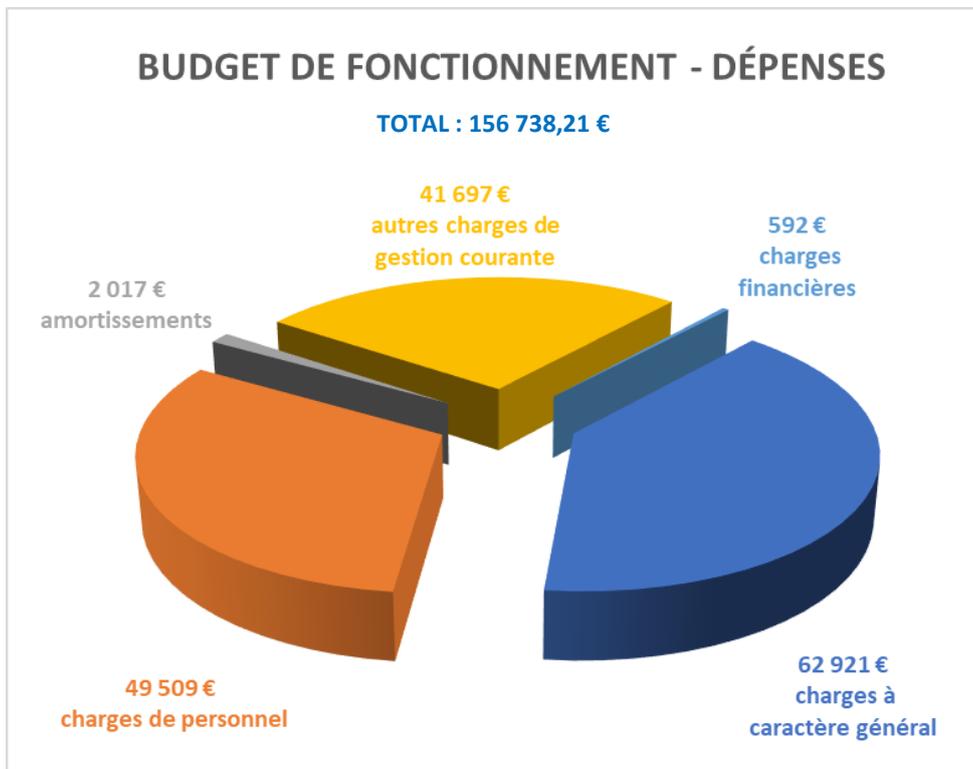
Depuis le mois de novembre, la durée d'éclairage a été réduite, les lampadaires sont maintenant éteints de 23 h à 6 h. Courant 2023, une partie des lampes les plus gourmandes en énergie seront remplacées par des matériels plus économes.

Autres travaux

Les peupliers plantés par la commune il y a une trentaine d'années arrivent à maturité. L'abattage de ces arbres ainsi que la replantation des deux parcelles concernées sont donc envisagés. Des plantations nouvelles sont également prévues au City Stade.

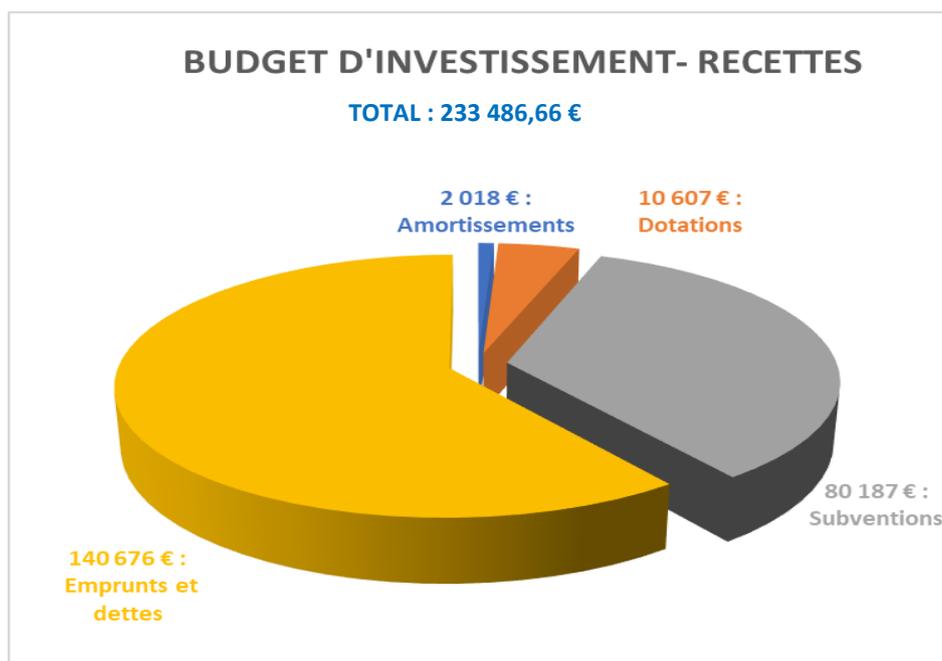
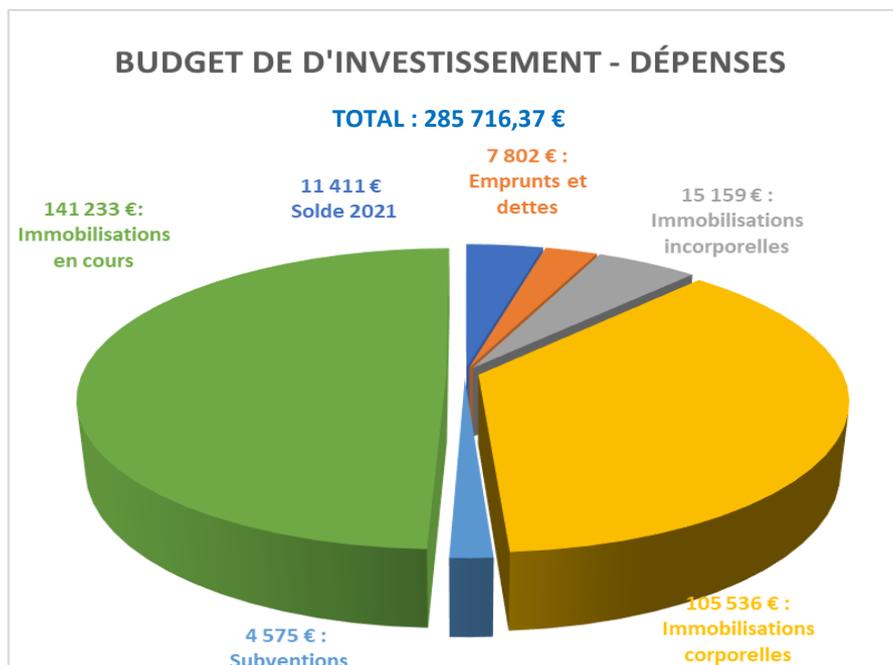
FINANCES DE LA COMMUNE DE CHAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2022



L'exercice 2022 se solde par un excédent d'exploitation de 119 254.08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2022



TAUX D'IMPOSITION 2022

Taxe d'habitation : 10.08 %

Taxe foncière non bâti : 110 %

Taxe foncière bâti : 37.16 %

Depuis 2021, la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation. En compensation de cette perte la part départementale de l'impôt foncier a été transférée aux communes

Pour la commune de Chas le taux d'imposition est passé de **16.68 %** (ancien taux communal) + **20.48 %** (taux départemental), soit **37.16 %**.

Cette modification de l'impôt n'a entraîné aucune augmentation de la pression fiscale.

TARIFS COMMUNAUX

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES (capacité 100 personnes)

Location réservée aux personnes habitant la commune :

HIVER (du 1er octobre au 31mai)	150 €
ÉTÉ (du 1er juin au 30 septembre)	100 €
Apéritif, vin d'honneur, location en semaine	50 €

CAUTION : égale au montant de la location plus une caution « ménage » de 50 €. Une réservation n'est prise en compte que lorsque le chèque de caution est déposé. Une réservation fait lieu de location définitive.

LOCATION DE LA SALLE DE RÉUNION à l'ancienne école (capacité 40 personnes)

50 € par jour pour un usage professionnel

CAUTION : égale au montant de la location plus une caution « ménage » de 50 €. Une réservation n'est prise en compte que lorsque le chèque de caution est déposé. Une réservation fait lieu de location définitive.

CIMETIÈRE : TARIF DES CONCESSIONS	
CONCESSIONS CINQUANTENAIRES : 2,5m X 1m	
Simples :	80 €
Doubles :	160 €
CAVURNES CONCESSIONS CINQUANTENAIRES :	450 €

LECTURE

Les bénévoles de la bibliothèque suspendent leurs permanences à compter du 1er janvier 2023, pour toute l'année 2023 en raison du manque de fréquentation. Il sera toutefois possible de retirer des livres en téléphonant au : 04 73 73 72 34 (Mme Ladouble) ou au 04 73 68 17 51 (Mme Bertrand).



Pour les accros à la lecture, une boîte à livres est à votre disposition devant la mairie.

Vous pouvez à tout moment emprunter un ouvrage ou déposer des livres que vous aimeriez faire connaître.

Bonnes lectures !

ÉCOLE CHAS CHAURIAT

Les conseillers municipaux délégués à l'éducation ont intégré le conseil d'école de l'établissement scolaire du « point du jour » à Chauriat, avec l'aimable accueil des conseillers municipaux de Chauriat. Ils y ont découvert une école bien gérée où l'écoute et le dialogue sont largement dominants et mènent dans la grande majorité des cas à la résolution des problèmes.

La présence des élèves délégués y apporte la voix des écoliers. Outre les discussions classiques concernant l'amélioration de la vie scolaire, on notera plusieurs points importants pour l'avenir de l'école :

- Amélioration de l'aiguillage lors de la rentrée scolaire afin de moins perturber parents et enfants.
- Débat et vote à venir des membres du conseil concernant l'adoption d'un rythme scolaire différent (4 jours – 4,5 jours).
- Mise en sécurité de l'école suite à l'agression verbale d'un membre de l'équipe enseignante par un parent d'élève (barrières, interphone, etc.).

Les représentants de l'équipe municipale se tiennent à votre disposition pour se faire voix des parents d'élèves et de la

CHEMINS DE RANDONNÉE



Durant l'été, 3 quadeurs émérites ont parcouru les chemins afin de refaire le balisage des 3 parcours de randonnée pédestre que compte notre village.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ou re-découvrir ces balades, le point de départ est sur la place de l'auberge du vieux four. Les cartes sont disponibles à l'auberge et à la mairie.



Deux de ces itinéraires : **le Puy de Pilyere** (balisage jaune) et **les forts villageois** (balisage bleu) figurent dans les topo-guides édités par le parc du Livradois-Forez.: <https://www.livradois-forez-rando.fr>

Un nouveau cheminement piéton est en cours de création, en bordure de la route de Chauriat, en contournant le château d'eau. Dès que l'herbe aura suffisamment poussé, cette variante de l'itinéraire vert permettra aux piétons d'accéder à Chauriat en toute sécurité .

ÉTAT CIVIL

Ils se sont unis.

Raymond Alvergnas et Michelle Cabello se sont mariés le 14 mai 2022.

Wendie Malcurat et Jérôme Couvreur se sont mariés le 11 juin 2022.

Elles nous ont quittés.

Mme Paule Gardette Vernet est décédée le 11 mars 2022.

Mme Rita Erl Morange est décédée le 25 avril 2022.

Il est arrivé.

Gabriel Richioud est né le 5 février 2022.

COMPOSTAGE

NOS BIO-DÉCHETS ONT DE L'AVENIR !



Chaque année, chacun de nous jette 39 kilos de nourriture, qui se retrouvent dans la poubelle verte ; les enfouir ou les incinérer n'est pas écologique, ni logique... Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte, pour être valorisés en compost ou en biogaz.

Et pour mettre fin à cette aberration, la loi AGEC, Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, prévoit d'apporter à tous les usagers une solution de tri des déchets alimentaires à la source.

Aussi, d'ici à 2024, le SBA s'applique à proposer à tous une solution de tri, à savoir la possibilité de séparer chez soi les déchets organiques des autres déchets, en identifiant les solutions les plus simples et les plus logiques pour parvenir à ce résultat : compostage de jardin, ou collectif, collecte en colonnes. Le Syndicat est entièrement mobilisé pour répondre au défi de la transition énergétique et de l'économie circulaire.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour qui ?

Solution n°1 lorsque l'on réside à la campagne, en maison pavillonnaire avec jardin !

C'est quoi ?

Composter ses déchets dans son jardin est la solution la plus écologique et la plus économique. Les restes de repas sont transformés sur place, en compost, avec les déchets de jardin et réutilisés directement dans son propre jardin.

Aucun déplacement, aucune énergie dépensée. Seul matériel nécessaire : un composteur que l'on peut fabriquer ou commander au SBA.

A partir du 1^{er} janvier 2023, le SBA met un composteur à disposition des usagers (voir conditions sur le site www.sba63.fr)



LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Pour qui ?

Pour ceux qui n'ont pas de jardin, pour l'habitat collectif, ou pour ceux qui ne veulent pas composter dans leur jardin.

C'est quoi ?

C'est la possibilité de pratiquer le compostage à l'échelle d'un quartier, d'un bourg, d'un immeuble. Le composteur de quartier permet aussi de réduire sa production de déchets. Près de 80 composteurs collectifs ont été installés dans des quartiers, en pied d'immeuble ou en établissements divers (ADAPEI, écoles, EHPAD, foyers d'accueil...), comme à Chas !

A Chas, on composte collectif !

Un composteur partagé est à la disposition des habitants depuis juillet 2022, à proximité de la fontaine dans le bourg. Et il n'est pas trop tard pour s'y mettre. Si vous souhaitez rejoindre les 15 foyers composteurs, rendez-vous sur le site www.sba63.fr ou en Mairie pour retirer votre kit.





CALENDRIER DES COLLECTES 2023

Chas



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier		février		mars		avril		mai		juin	
1 D Férié	50	1 M		1 M		1 S		1 L Férié		1 J	
2 L		2 J		2 J		2 D	13	2 M		2 V	
3 M		3 V	05	3 V	09	3 L		3 M		3 S	09
4 M		4 S		4 S		4 M		4 J		4 D	
5 J		5 D		5 D		5 M		5 V	18	5 L	
6 V	01	6 L		6 L		6 J		6 S		6 M	
7 S		7 M		7 M		7 V	14	7 D		7 M	
8 D		8 M		8 M		8 S		8 L Férié		8 J	
9 L		9 J		9 J		9 D		9 M		9 V	03
10 M		10 V	06	10 V	10	10 L Férié		10 M		10 S	
11 M		11 S		11 S		11 M		11 J		11 D	
12 J		12 D		12 D		12 M		12 V	19	12 L	
13 V	02	13 L		13 L		13 J		13 S		13 M	
14 S		14 M		14 M		14 V	15	14 D		14 M	
15 D		15 M		15 M		15 S		15 L		15 J	
16 L		16 J		16 J		16 D		16 M		16 V	04
17 M		17 V	07	17 V	11	17 L		17 M		17 S	
18 M		18 S		18 S		18 M		18 J Férié		18 D	
19 J		19 D		19 D		19 M		19 V	00	19 L	
20 V	03	20 L		20 L		20 J		20 S		20 M	
21 S		21 M		21 M		21 V	16	21 D		21 M	
22 D		22 M		22 M		22 S		22 L		22 J	
23 L		23 J		23 J		23 D		23 M		23 V	05
24 M		24 V	08	24 V	12	24 L		24 M		24 S	
25 M		25 S		25 S		25 M		25 J		25 D	
26 J		26 D		26 D		26 M		26 V		26 L	
27 V	04	27 L		27 L		27 J		27 S		27 M	
28 S		28 M		28 M		28 V	17	28 D	01	28 M	
29 D				29 M		29 S		29 L Férié		29 J	06
30 L				30 J		30 D		30 M		30 V	
31 M				31 V				31 M			

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes privées un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

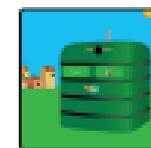
juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
1 S		1 M		1 V		1 D		1 M Férié		1 V	
2 D	06	2 M		2 S	35	2 L		2 J		2 S	48
3 L		3 J		3 D		3 M		3 V	44	3 D	
4 M		4 V	31	4 L		4 M		4 S		4 L	
5 M		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
6 J		6 D		6 M		6 V	40	6 L		6 M	
7 V	07	7 L		7 J		7 S		7 M		7 J	
8 S		8 M		8 V	36	8 D		8 M		8 V	49
9 D		9 M		9 S		9 L		9 J		9 S	
10 L		10 J		10 D		10 M		10 V	45	10 D	
11 M		11 V	32	11 L		11 M		11 S Férié		11 L	
12 M		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	
13 J		13 D		13 M		13 V	41	13 L		13 M	
14 V Férié	08	14 L		14 J		14 S		14 M		14 J	
15 S		15 M Férié		15 V	37	15 D		15 M		15 V	50
16 D		16 M		16 S		16 L		16 J		16 S	
17 L		17 J		17 D		17 M		17 V	46	17 D	
18 M		18 V	33	18 L		18 M		18 S		18 L	
19 M		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 J		20 D		20 M		20 V	42	20 L		20 M	
21 V	09	21 L		21 J		21 S		21 M		21 J	
22 S		22 M		22 V	38	22 D		22 M		22 V	51
23 D		23 M		23 S		23 L		23 J		23 S	
24 L		24 J		24 D		24 M		24 V	47	24 D	
25 M		25 V	34	25 L		25 M		25 S		25 L Férié	
26 M		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 J		27 D		27 M		27 V	43	27 L		27 M	
28 V	30	28 L		28 J	39	28 S		28 M		28 J	
29 S		29 M		29 V		29 D		29 M		29 V	52
30 D		30 M		30 S		30 L		30 J		30 S	
31 L		31 J				31 M				31 D	



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de démantèlement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Bûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

Dépôts sauvages et autres incivilités

Il y a des héros, et il y a des criminels...

Grâce à l'un d'entre vous, les habitants de Chas ont évité de gros dommages matériels en signalant un dépôt de gasoil dans le bac à décantation de la station d'épuration. L'intervention rapide de la SEMERAP a pu empêcher le pire d'arriver.

Ce qui veut dire que l'un d'entre vous a mis en danger l'environnement.

Nous espérons que ces mots lourds de sens feront écho à l'enquête de la gendarmerie suite à la plainte déposée par Mme Le Maire de Chas.

Mais c'est encore à se demander si les notions de respect, de vivre ensemble et d'honnêteté sont des valeurs que connaissent certains de nos administrés, car ce n'est pas la seule action éhontée que nous avons constaté cette année.

Les dépôts sauvages, que ce soit dans le « point propre », qui ne l'est plus, ou près de l'étang ont continué et se sont même amplifiés, malgré nos rappels dans chacun de ces bulletins.

Si certains d'entre vous ont envie de vivre parmi les déchets, rappelez-vous que ce n'est pas le cas de l'écrasante majorité de nos habitants.

Ces dépôts feront désormais systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte et seront renvoyés à leurs propriétaires, qui verseront une contribution à l'état sous forme d'une amende forfaitaire pouvant aller de 68 à 1500 €, selon la nature des déchets.

La destruction des jeux pour enfants a également été une de nos plus grandes déceptions. Nous passons du temps à tenter d'améliorer la vie rurale de nos jeunes, et des individus sans conscience préfèrent les priver du bénéfice des impôts payés par leurs parents.

La fontaine du chaffour et les bacs restaurés cet automne par l'employé municipal ont dès à présent fait l'objet d'actes de vandalisme.

Les stationnements permanents de véhicules hors d'état de rouler gâchent autant la vie locale que la vue.

Enfin, nous rappelons que des gestes simples et respectueux de la réglementation, permettent de maintenir une vie agréable et douce pour les autres habitants: Pour rappel, il est interdit de laisser ses poubelles dans la rue en dehors des jours de collecte, de laver sa voiture sur le trottoir, de brûler des végétaux dans son jardin, etc.

Espérant que ce énième rappel puisse porter ces fruits, et que chacun sache apprécier la suite qui sera donnée à cette situation ! Il en va de l'image de la commune et de ses habitants...

Si vous comptez sur nous, et c'est bien normal, nous devons pouvoir compter sur chacun de vous !



Pour votre information, l'enlèvement et le traitement de ces plaques de fibrociment sera facturé à la commune 560 € HT par une entreprise spécialisée dans le traitement de l'amiante.



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Carte d'identité - Passeport

Les enfants doivent posséder leur propre pièce d'identité.

Pour le passeport et la carte d'identité, il faut faire une pré-demande sur le site du service public. Un numéro de dossier vous est attribué, ce numéro vous sera demandé pour prendre le rendez-vous de la prise des empreintes digitales.

Une carte d'identité est valable 15 ans pour un adulte et 10 ans pour un enfant mineur.

Le passeport biométrique a remplacé le passeport électronique depuis 2009. La validité du passeport biométrique est de 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur.

Seules 22 communes du Puy-de Dôme sont équipées d'une station biométrique. Les 3 mairies les plus proches sont les suivantes :

MAIRIE DE PONT DU CHÂTEAU

Place de l'hôtel de ville
BP2
63430 PONT DUCHATEAU
www.-pont-du-chateau.fr

MAIRIE DE LEZOUX

Place de La mairie
BP49
63190 LEZOUX
tel : 04 73 73 01 000
www.lezoux.fr

MAIRIE DE COURNON D'Auvergne

Place de la mairie
BP158
63804 COURNON D'Auvergne
tel : 04 73 69 90 00
www.cournon-auvergne.fr

Recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire. La mairie vous remettra une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**.

Autorisations d'urbanisme

Toute personne physique ou morale, publique ou privée qui a l'intention d'édifier ou de transformer une construction doit **déposer une demande** :

- **Demande de permis de construire** pour par exemple une construction nouvelle, une transformation de grange en maison ou toute affectation nouvelle supérieure à 40m².
- **Déclaration de travaux** pour une construction ne créant pas de surface supérieure à 40m², ou le ravalement de façades, la création d'ouvertures, la rénovation d'ouvertures ...

Cette demande peut être déposée :

- **En mairie**
- **Ou en ligne - lien d'accès : <https://replay.geosphere.fr/login>**

NUMÉROS UTILES

Billom communauté	7, avenue Victor Cohalion 63160 Billom	04 73 73 43 24
CLIC	21, rue St Loup 63160 Billom	04 73 60 48 85
Épicerie Solidaire	avenue Victor Cohalion 63160 Billom	04 73 79 92 21
Relais Petite Enfance	3, impasse du Beffroi 63160 Billom	04 73 73 43 28
Autres services		
Régie de territoire	6, avenue de la gare 63160 Billom	04 73 84 78 30
SIVOS	35, avenue de la gare 63160 Billom	04 73 68 56 04
SBA	13 rue Joaquin Perez 63 201 Riom	04 73 64 74 44
Mission locale	24 Rue Saint-Loup 63160 Billom	08 90 16 01 55
Maison des solidarités	Avenue de la République 63160 Billom	04 73 60 71 70
API	15, place des Dômes 63800 Cournon	04 73 77 73 13
Commerces		
Auberge du Veux Four	2, rue du vieux four 63160 CHAS	04 73 68 17 79
Boulangerie Lebrat	3, place Lafayette 63117 Chauriat	04 73 68 19 07

SAPEURS POMPIERS DE CHAS-CHAURIAT

2022 s'achève avec son enchaînement d'événements extrêmes : feux de forêt, tempêtes, orages, inondations. Les sapeurs pompiers de votre Centre sont restés mobilisés pour répondre à ces nouveaux défis qui risquent de devenir chose courante dans le futur avec le réchauffement climatique de notre planète.

Activité opérationnelle du Centre de Première Intervention (CPI 2) CHAS-CHAURIAT :

Cette année, le CPI 2 CHAS – CHAURIAT a réalisé 45 interventions se décomposant ainsi :

- 34 secours à personnes (malaise, accident, télé assistance, etc...)
- 1 feu,
- 10 interventions diverses (inondations, fuites de gaz, avis techniques, sécurité manifestation...).



Au mois de Juin 2022 une équipe de notre centre a été engagée en renfort lors des violents orages de grêle sur St Gervais d'Auvergne.

Formation et grades :

Le Sapeur 1ere Classe Tristan WOJTAS a obtenu son diplôme de Chef d'équipe et a été nommé au grade de Caporal.

Médailles :

Le Sapeur 1^{ère} Classe Eric COLON a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers Or pour 30 ans de service,

Le Caporal Chef Philippe POUGHON a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers Argent pour 20 ans de service,

Le Caporal Chef Guillaume MOURGAND a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers de Bronze pour 10 ans de service,

L'adjudant Chef Thierry BOISSERET a reçu l'insigne Chef de Centre étoile Or pour 10 ans dans cette fonction.

Dotation en Matériel :

Cette année, notre Centre a perçu un lot d'éclairage (groupe électrogène et projecteurs) ainsi qu'un lot d'épuisement électrique.

Nous avons aussi été dotés d'ARI (Appareil Respiratoire Isolant) de plus grande capacité nous permettant une autonomie plus importante dans les fumées ainsi que des tenues de feu individuelles de dernière génération pour chaque sapeur pompier .

RECRUTEMENT

Le Centre de Première Intervention de Chauriat-Chas s'engage au quotidien, 24h/24 et 365 jours par an, pour la sécurité et la prévention de tous. C'est un service public de proximité. Mais saviez-vous que sans la participation active de nombreux volontaires, rien de tout cela ne serait possible ?

En effet, l'effectif actuel est composé de 14 hommes et femmes, **tous volontaires**.

Idéalement, 18 volontaires seraient nécessaires pour bien fonctionner (astreinte, rotation des effectifs, absence temporaire). Régulièrement, des volontaires quittent le CPI pour rejoindre d'autres aventures personnelles ou professionnelles, ces départs sont toujours un défi pour le Centre, qui doit se réorganiser pour continuer d'assurer les missions qui lui sont confiées.

Le volontariat chez les sapeurs-pompiers est accessible dès l'âge de 16 ans et sans diplôme.

Faire le choix de devenir sapeur-pompier volontaire est un engagement citoyen basé sur le volontariat.

Alors si vous êtes intéressé n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour avoir plus d'informations.

Comment rejoindre le CPI de Chauriat-Chas ?

Dans un premier temps prendre contact avec le Chef de centre l'Adjudant-chef Thierry Boisseret. Cette première étape permet au postulant de connaître les modalités et déroulement du recrutement (montage et instruction du dossier, rendez vous médicaux, tests physiques et en conclusion de ce parcours la demi journée d'intégration). Débutera ensuite une formation initiale (incendie, secours à personnes, interventions diverses) pouvant être répartie sur 2 ans, selon les plannings fixés par le service formation du SDIS.

Les stages nécessitent un peu d'investissement personnel, mais tout comme l'engagement au sein des sapeurs-pompiers. Une fois les stages initiaux réalisés, et validés, le départ en intervention est possible.

Chaque sapeur-pompier participe alors à toutes les activités courantes du centre, notamment aux exercices réalisés chaque mois, qui contribuent à la formation de l'effectif, au perfectionnement des techniques, et à la cohésion de l'ensemble, qui est sa première force.

Activité du Centre et de l'Amicale des sapeurs pompiers CHAS CHAURIAT



Cette année, le CPI 2 de Chauriat en collaboration avec le service communication du SDIS63 a tenu un stand promotion du volontariat lors des fêtes Patronales de Chas et Chauriat. Ces 2 journées étaient l'occasion pour la population de venir rencontrer les Sapeurs-pompiers de leur Centre mais aussi plus largement de découvrir les moyens d'interventions, les gestes de premiers secours ou prendre des informations sur les modalités pour devenir sapeur pompier volontaire.



Après deux ans de COVID restreignant les regroupements et activités collectives l'Amicale des Sapeurs Pompiers Chas-Chauriat a organisé en mai un séjour en Bourgogne. Ce fut l'occasion de se retrouver tous ensemble et de partager de bons moments.

Le 11 Décembre, après 2 ans de restriction sanitaire nous empêchant de nous réunir, nous avons pu de nouveau célébrer notre traditionnelle Sainte Barbe précédée par sa cérémonie de remise de diplômes et distinctions mettant la mise à l'honneur de certains de nos camarades .

Mais ce fut aussi l'occasion de se retrouver et de partager un repas convivial apprécié par tous.

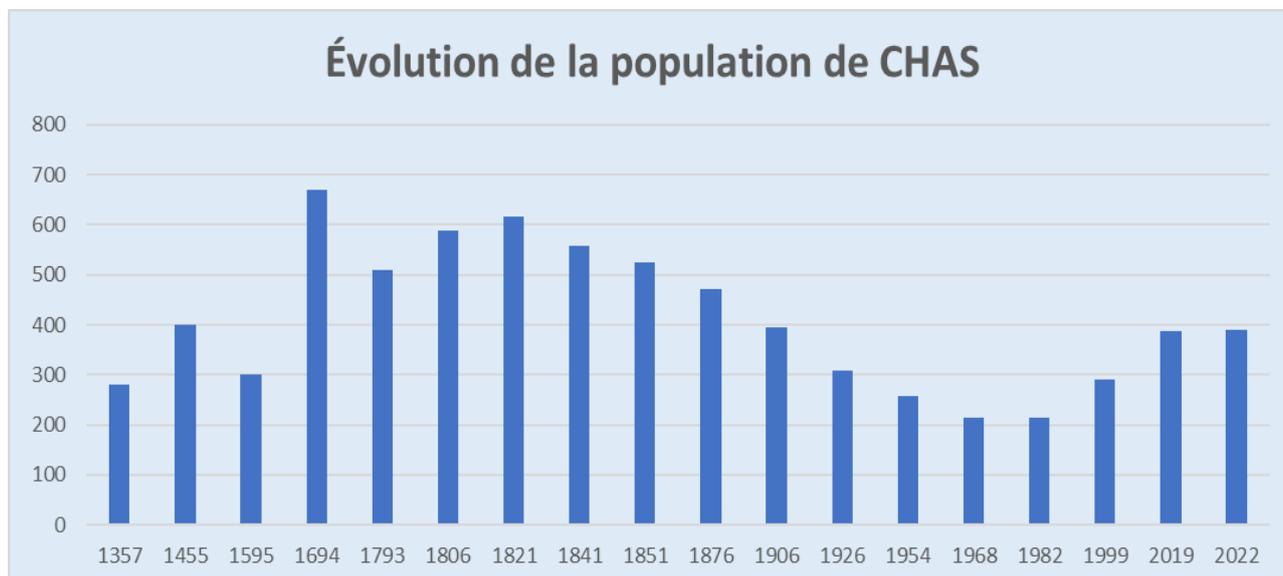
L'ensemble des Sapeurs Pompiers de votre CPI ainsi que l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Chas-Chauriat vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé lors de leur passage pour la distribution de nos calendriers.

L'ensemble du Centre et de l'Amicale vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de la présence ou de l'esprit de ceux qui vous sont chers et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En janvier 2022, vous avez reçu la visite d'un agent recenseur qui vous a communiqué les informations nécessaires pour répondre au questionnaire du recensement, soit sur papier, soit sur internet.

Selon les résultats de cette enquête nous sommes actuellement 389 Chassoises et Chassois.

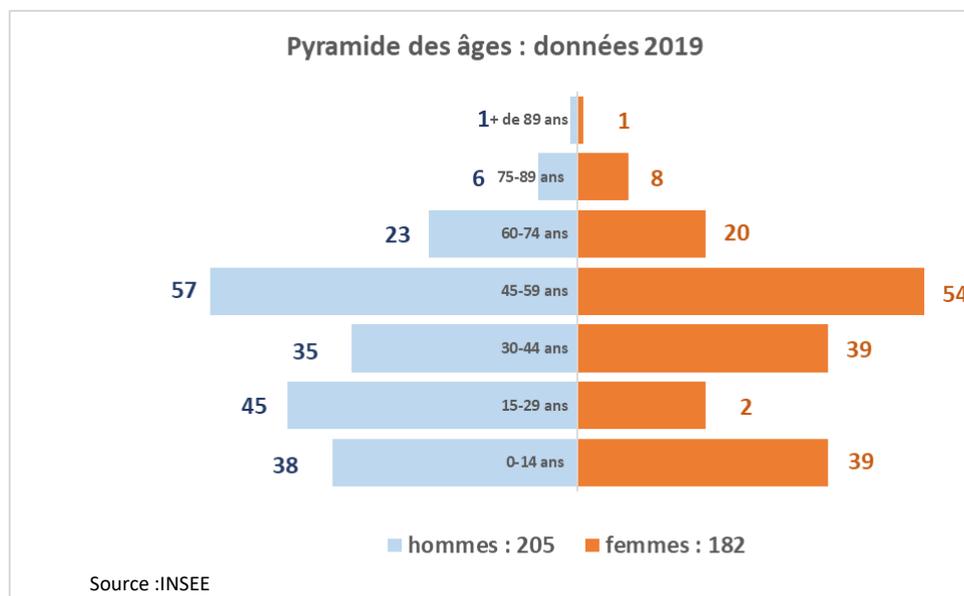


Les premiers chiffres dont on dispose remontent à 1357. Cette année là, une levée de fonds extraordinaire fut décidée pour financer la défense de l'Auvergne contre les Anglais lors de la guerre de Cent Ans, après le désastre de Poitiers et la capture du roi de France Jean II le Bon.

Pour ce faire, des enquêteurs établirent un recensement de tous les feux de la prévôté de Montferrand en vue de répartir cette contribution. Tous furent concernés, les roturiers, déjà soumis à la taille ou non, mais aussi les ecclésiastiques et les nobles.

Bien sûr il ne s'agit que d'un document fiscal. Ainsi, les indigents qui ne sont pas en état de payer sont exclus du recensement. De même, on ne connaît pas le nombre exact d'habitants, juste celui des foyers (au nombre de 55). Toutefois, pour permettre des ordres de grandeur et des comparaisons, les historiens évaluent à 5 personnes en moyenne la taille d'un foyer. Cela ferait une population de seulement 280 habitants en comptant 2 nobles et un prêtre.

Ce chiffre faible ne sera de nouveau atteint qu'au plus fort de l'exode rural, des années 1930 à 1990.





La Communauté de communes Billom Communauté est née de la fusion des Communauté de communes de Billom Saint-Dier Vallée du Jauron et de Mur-es-Allier au 1er janvier 2017.

Billom Communauté s'étend sur 25 communes et regroupe 26 000 habitants

Courant 2022, les services de Billom Communauté ont intégré le nouveau siège social 35, avenue de la gare à Billom. Ce bâtiment est également occupé par le SIVOS

tél : 04 73 73 43 24 contact@billomcommunaute.fr

Billom communauté-vie pratique

Petite enfance

Vous recherchez des informations sur les différents modes d'accueil pour vos jeunes enfants (assistant(e)s maternel(le)s, multi-accueil en accueil régulier ou occasionnel) sur le territoire.

Contactez le point d'information / Guichet unique pour les modes d'accueil de Billom Communauté 3, impasse du Beffroi (accès par la Place de la Prévôtat) 63160 BILLOM au 04 73 73 43 28 ou par mail rpe@billomcommunaute.fr

Ecole de musique

Des cours sont assurés du lundi au samedi en dehors du temps scolaire sur les communes de Billom, Vertaizon-Chignat, Pérignat-sur-Allier, Mur-sur-allier et Saint-Dier d'Auvergne.

Cette année, 278 élèves encadrés par 25 enseignants pratiquent leur passion en cours individuels et/ou collectifs dans 23 disciplines.

Renseignements : M. Germot Frédéric, Directeur de l'école intercommunale de musique - Tel : 06-72-23-85-89

Réseau de bibliothèques

L'accès aux bibliothèques est libre et gratuit.

Pour pouvoir emprunter des documents chez soi, il suffit de s'inscrire dans une des 18 bibliothèques du réseau, ce qui donne droit à une carte de lecteur, valable sur tout le réseau.

La carte de lecteur est gratuite et strictement personnelle.

L'inscription est valable 1 an, de date à date. Elle se fait à l'accueil d'une des 18 bibliothèques du réseau.

Centre Aquatique

Le centre aquatique dispose de 3 bassins intérieurs et d'un espace de jeux extérieur dont l'équipement a été complété en 2022 avec l'acquisition de 2 toboggans.

13 avenue Cohalion - 63160 Billom

tél : 04 73 68 43 22

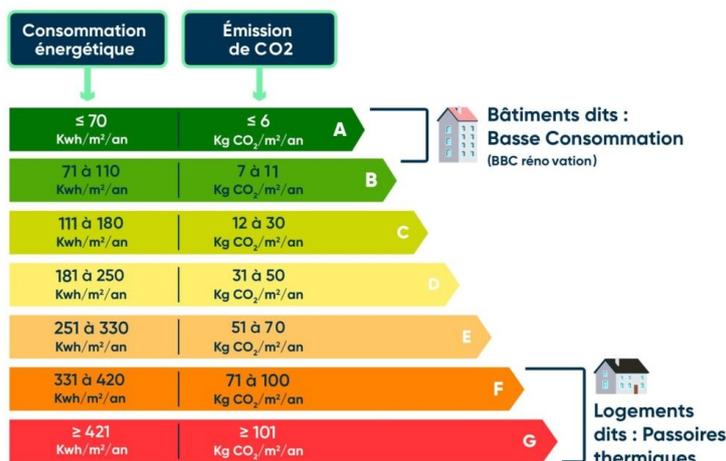
piscine@billomcommunaute.fr



DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)

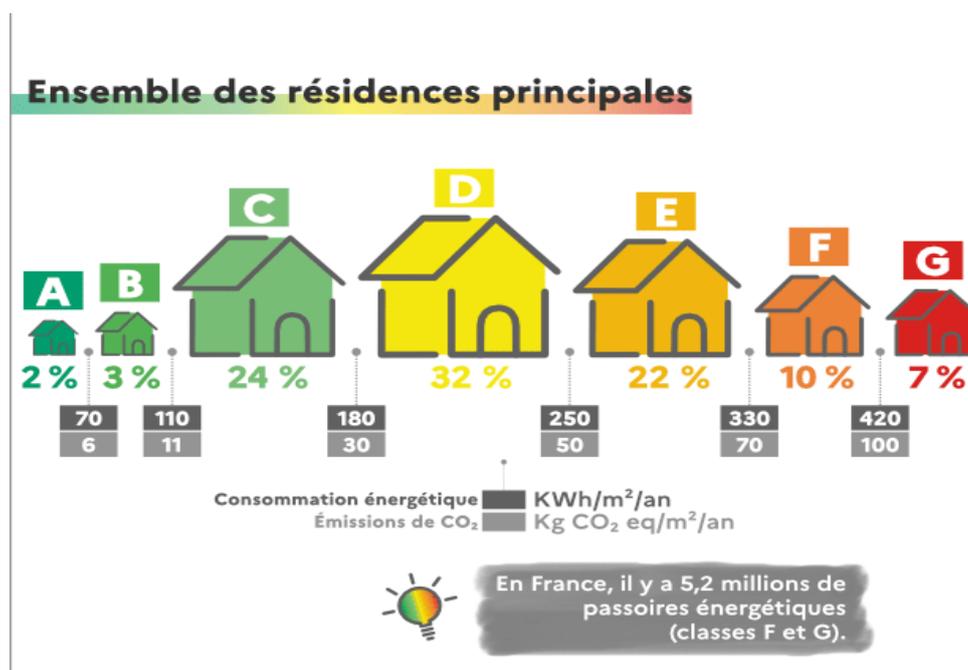
Le diagnostic de performance énergétique (DPE) a évolué depuis le 1er juillet 2021. L'établissement des étiquettes ne dépendra plus uniquement de la consommation d'énergie primaire (exprimée en kWh/m²/an). En effet, l'**empreinte carbone du logement** (exprimée en kg CO₂/m².an) sera désormais prise en compte ; ce sera **la moins bonne note des deux** qui définira l'étiquette finale du logement. Ainsi, un logement classé D en consommation énergétique et F en émissions de gaz à effet de serre, sera classé F.

Ces notes sont attribuées par un diagnostiqueur professionnel, qui s'appuie sur ses observations et sur les justificatifs fournis par le propriétaire.



Dans le cadre du projet de loi Climat et résilience, adopté en première lecture début mai 2021 par l'Assemblée nationale, la réglementation à l'égard de ces logements très énergivores, appelés "passoires énergétiques", va encore se durcir au fil du temps. Dès 2022, les loyers de tous les logements classés F ou G dans le nouveau DPE ne pourront pas être augmentés en cas de changement de locataire, en cours de bail ou lors du renouvellement du contrat de location.

De plus, en 2025, les logements classés G ne pourront plus être proposés à la location. En 2028, cette interdiction concernera ceux classés F et à partir de 2034 ceux classés E.



AMELIORATION DE L'HABITAT

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, les aides possibles, un seul numéro : 04 73 42 30 70. Le service public RENOV' ACTIONS63 est là pour vous accompagner dans vos démarches ou vous orienter vers le bon interlocuteur.

Site internet : renovactions63.fr

PERMANENCES ADIL

L'association départementale pour l'information au logement organise **des permanences juridiques** sur le territoire pour répondre à toutes vos questions en matière d'habitat. Il s'agit d'un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés relatifs aux rapports locatifs, à l'accession à la propriété, à l'amélioration de l'habitat, à la fiscalité, à la copropriété, à l'urbanisme, aux voisinage ou encore à la qualité de l'habitat.

Les permanences ont lieu tous les 4^{ème} jeudis du mois de 9 h 00 à 12 h 00 selon le calendrier ci-dessous et sans rendez-vous :

26 janvier - 27 avril et 28 septembre : mairie de Vertaizon

23 février – 25 mai et 26 octobre : mairie de St-Dier-d'Auvergne

23 mars – 22 juin et 23 novembre : salle de l'Angaud – Mairie de Billom

OPAH

Billom Communauté, en partenariat avec l'ANAH, lance sa 2^{ème} **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur ses 25 communes, pour une durée de 5 ans.

SOLIHA a été choisie par les élus pour accompagner les propriétaires occupants (**sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux**) et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de travaux pour de rénovation énergétique, d'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, pour des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore pour la remise sur le marché de logements vacants.

Vous pouvez consulter le calendrier à venir et prendre vos rendez-vous en ligne sur le site internet de Billom Communauté à www.billomcommunaute.fr.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) PERMANENCES EN 2022-2023

Lieux : Salle de l'Angaud à Billom (à côté de la mairie) – Mairies de St-Dier et de Vertaizon – Mairie Annexe de Dallet (Mur-sur-Allier)

Mardi 29 novembre 2022	Mercredi 14 décembre 2022	Mercredi 11 janvier 2023	Mardi 24 janvier	Mercredi 8 février	Mardi 28 février	Mercredi 8 mars	Mardi 28 mars	Mercredi 12 avril	Mardi 25 avril
ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00
VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30			VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30		DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30		DALLET De 13 h 30 À 15 h 30

Mercredi 10 mai	Mardi 23 mai	Mercredi 14 juin	Mardi 27 juin	Mercredi 12 juillet	Mardi 25 juillet	Mardi 22 août	Mercredi 13 septembre	Mardi 26 septembre	Mercredi 11 octobre
BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00
	VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30		DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30	DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30	

Mardi 24 octobre	Mercredi 8 novembre	Mardi 28 novembre	Mercredi 13 décembre
ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00
DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30	

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne :

<https://tinyurl.com/SOLHA-BILLOM>
<https://tinyurl.com/SOLHA-ST-DIER>
<https://tinyurl.com/SOLHA-VERTAIZON>
<https://tinyurl.com/SOLHA-DALLET>



Bi'Kigai, le service jeunesse de Billom Communauté, poursuit ses actions en direction des jeunes de 11 à 25 ans.

Accompagnement des projets des jeunes

Laëtitia Lasherme, coordonnatrice jeunesse, anime des ateliers de prévention aux collèges du Beffroi et de Saint-Dier d'Auvergne pour lutter contre le harcèlement, et accompagne les projets portés par les jeunes.

Vous avez une idée, un projet ? N'hésitez pas à la contacter !

Tél. 06 75 65 43 09

Bi'Kigai sur les réseaux

Un terrain de pétanque à Trézioux construit par des jeunes, une fresque onirique sur un poste électrique pour embellir Saint-Julien-de-Coppel, une mini-galerie d'art sur un autre poste à Billom pour promouvoir l'inclusion, des infos régulières, des bons plans... Suivez l'actualité de Bi'Kigai sur le site internet de Billom Communauté mais aussi sur Facebook, Instagram et YouTube.

Bourse Coup de Pouce

Vous avez entre 15 et 20 ans ? Vous souhaitez passer votre permis de conduire ou votre BAFA ?

Billom Communauté peut vous aider à en financer une partie.

Rendez-vous sur www.billomcommunaute.fr > Rubrique Jeunesse > Bourse Coup de Pouce.

Plus d'info auprès de Marie-Noëlle Escuriet : jeunesse@billomcommunaute.fr

NB : de nouveaux dispositifs à destination des jeunes devraient être proposés en 2023.

SAVE THE DATE : Forum #1jeune1job Samedi 29 avril 2023
Moulin de l'Etang Billom de 10h00 à 14h00

Le Forum Bi'Kigai, axé sur l'orientation, l'emploi et l'engagement, devient le Forum #1jeune1job.

La seconde édition est organisée en partenariat avec « Entre Dore et Allier ». Elle se déroulera samedi 29 avril 2023 de 10h00 à 14h00 au Moulin de l'Etang à Billom.

Un stage de deux jours pour aider les jeunes de 14 à 25 ans à trouver leur voie sera organisé les 7 et 8 février 2023.

Inscription auprès de Laëtitia :

bikgai@billomcommunaute.fr

Nouveauté : Guide d'activités jeunesse 12-25 ans

Culture, sports, activités bien-être, manuelles, scientifiques ou de préservation de l'environnement, le territoire offre de nombreuses possibilités de se distraire ou de se rendre utile.

Le service jeunesse de Billom communauté a réalisé un guide interactif et évolutif pour trouver en un clic des idées d'activités.



Rendez-vous sur : www.billomcommunaute.fr > Rubrique Jeunesse > Les guides pratiques de Bi'Kigai

Si vous êtes une association et que vous proposez des activités pour les jeunes vous pouvez vous faire recenser dans ce guide, contactez Bi'Kigai au 06 75 65 43 09 ou par mail :: bikgai@billomcommunaute.fr



Maison sport santé : une innovation de Billom Communauté

La sédentarité et l'absence d'activité physique, que ce soit par manque d'intérêt ou à cause d'une pathologie, est une des causes majeures de la dégradation de la santé de nos jeunes comme de nos anciens.

Il y a deux ans, l'ONAPS a averti la communauté de communes de cette inquiétante observation, et a enjoint à Billom Communauté à un plan d'action pour remédier au problème. Cette dernière s'est donc tournée vers l'association DAHLIR, dont le but est de faciliter l'accès aux loisirs des publics qui en sont éloignés, et a été chargée de piloter ce projet.

De cette consultation est donc née l'antenne « Maison Sport Santé », dont l'objectif est d'impulser une dynamique territoriale autour de la remise en mouvement. Ses moyens d'actions reposent sur l'accompagnement de toute personne orientée vers elle via un professionnel de santé, et d'entamer un suivi personnalisé assuré par Gaël Le Boudouil, chargé de mission DAHLIR.

Ce dernier s'adresse également aux structures externes comme le CLIC et le SIVOS, en proposant deux formations :

La première est à destination du personnel du CLIC et du SIVOS, pour jeter les bases physiologiques et biomécaniques des personnes âgées.

La seconde, plus orientée, concerne les aides à domicile et les aides-soignants. L'idée est de donner des clefs pour l'analyse comportementale en terme d'activité physique et de sédentarité, afin d'identifier les professionnels et les structures utiles sur le territoire, et d'en déduire une méthodologie de lutte contre la sédentarité.

DAHLIR

gleboudouil@dahlir.fr - www.dahlir.fr

Tél : 06 63 31 57 40

SIVOS

Le SIVOS de la région de Billom est un Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale.

En 2022, la contribution des communes était de 4,73 €/habitant/an.

Trois services sont proposés :

- **Le service de Portage de Repas à Domicile (PRD) :** Pour une personne seule 9,50 € par repas, pour un couple 15,30 € pour les 2 repas.
- **Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) :** s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, malades ou dépendantes. Prise en charge à 100 % par votre caisse d'assurance maladie sur prescription médicale uniquement.
- **le Service d'Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD) :** Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accomplissement des tâches quotidiennes. La tarification s'effectue à l'heure sur la base de 23,30 € l'heure en semaine et 25,03 € les dimanches et jours fériés (tarif avant prise en charge par les caisses de retraite ou par le Conseil Départemental).

Ces tarifs identiques à ceux de 2022 seront amenés à évoluer dans le courant de l'année.

Devis gratuit possible

Contact : Tel : 04 73 68 56 04 Mail : contact@sivosbillom.fr Site internet : www.sivosbillom.fr

5 boulevard Saint Roch – BP 8 – **63160 BILLOM** / Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

17 rue du Commerce - Centre commercial Les Baladayres – **63800 CURNON D'AUVERGNE**

ÉVÉNEMENTS FESTIFS 2022

REPAS DES ANCIENS



Le repas des anciens qui devait se tenir à la salle des fêtes le 9 janvier 2022 a été annulé en raison de l'épidémie de COVID encore très active à cette période.

Les membres de la commission Action Sociale ont décidé de se mobiliser pour livrer les repas à domicile.

Cette solution, certes beaucoup moins conviviale, a néanmoins permis de maintenir la tradition.

REPAS ALAMBIC ET SAUCISSONS



Pour le 22 janvier 2022 tout était fin prêt. Pascal Gagnat était là avec l'alambic, les fêt'arts sur le pied de guerre avaient tout prévu pour que la fête soit belle. Malheureusement, la COVID en a décidé autrement et le grand repas festif espéré s'est transformé en plats à emporter.



CONCOURS DE BELOTE

Le 19 mars 2022, le club Automne Radieux a organisé un concours de belote à la salle des fêtes de Chas.

38 équipes ont concouru et chacune d'elle a reçu un lot de charcuteries. Le concours s'est déroulé dans une excellente ambiance.



THÉÂTRE



Le 8 mai, la troupe de théâtre Domani nous a proposé son interprétation de l'œuvre de Sylvie Bruyant et d'Eva Dumont, « Pompes Funèbres Bemot » au profit du centre Léon Bérard, dont l'objectif est de réduire l'inconfort et la douleur des enfants hospitalisés.

Les Chassoises et Chassois ont répondu présents à cette représentation, emplissant la salle des fêtes de Chas de leurs rires chaleureux, séduits par l'excellent jeu d'acteur magnifiant une qualité d'écriture fine.



FÊTE PATRONALE

Cette journée du 2 juillet 2022 fût une journée bien remplie. Dés potron-minet brocanteurs et artisans ont investi le village pour installer leurs stands.

Au cours de leur déambulation dans le village les acheteurs de produits artisanaux, les chineurs de brocante ou les simples promeneurs ont pu découvrir la cour de l'école redevenue jardin l'espace d'une journée Mais quel étrange jardin !



Des créations villageoises redessinent l'espace.

Les « four roses » d'un canevas géant répondent aux délicates roses en papier qui s'épanouissent sur le grillage.

Des arbres colorés poussent la tête en bas.

Mais que font les insectes ? Se laisseront-ils tenter par une fleur inconnue, trouveront-ils refuge dans un mini-jardin ou bien alors seront-ils capturés dans une gigantesque épuisette à papillons ?

Pour la fête de 2023, le thème retenu est : « totems réinventés ». Les artistes Chassois sont invités à créer colonnes, pilastres, stalagmites et autres œuvres verticales confectionnées à partir de matériaux et objets de leur choix.



Dans l'église, les ombellotropes de Marie Paccou dessinent un immense parterre sous le regard paisible des saints auréolés



Tout près, à l'école, les animaux fabuleux de Gislaine Hatté peuplent la salle de classe





L'apéro musical offert sur le coup de midi a ouvert l'appétit à tous visiteurs et exposants.

Chacun a pu se rendre à l'espace restauration pour déjeuner d'un casse-croûte à base de saucisses frites.



Au début de l'après-midi les chas'riottes ont dévalé les rues pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Tous étaient ravis d'admirer la créativité dont ont fait preuve les différents équipages.



Dans le courant de l'après midi, les visiteurs ont pu s'extasier devant les danses Thaïs et de la ponette Sichuan.

Plus tard, au château, le Laskar Théâtre a présenté une version burlesque et féminisée de l'épopée de Don Quichotte



La journée s'est terminée avec le concert du groupe TAUPLESS .

Un public nombreux et enthousiaste a assisté à cette prestation.



REPAS VILLAGEOIS



Le 10 septembre, une cinquantaine de villageois se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas « tiré du sac ».



HALLOWEEN



Le soir du 31 octobre plusieurs vagues de petits monstres sont venues toquer à notre porte pour réclamer avec insistance leur lot de sucreries.

Ces joyeux petits diables se sont ensuite retrouvés à la salle des fêtes pour partager le butin sous le contrôle bienveillant du Foyer Rural.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

AUTOMNE RADIEUX

Retraçons la vie du club durant l'année 2022

Février : repas spectacle au Casino de ROYAT

Mars : Concours de belote

Mai : pique-nique

Juillet : participation à la fête

Octobre : Repas à la salle de l'école préparé par les adhérents du club

Novembre : rencontre avec le club de Chauriat dans une bonne ambiance

Décembre : Repas au restaurant «les bonnes manières à Billom»

Tous les jeudis : jeux de sociétés (sans oublier la belote)

Le club compte 26 adhérents avec l'arrivée de 2 nouvelles adhérentes.

L'année 2023 a commencé par l'Assemblée Générale le 19 janvier 2023 à 14 h à la salle de l'école.

Le concours de belote aura lieu le samedi 11 mars à 15h à la salle des fêtes.

Ne vous ennuyez pas chez vous, venez nous rejoindre les jeudis pour partager l'après-midi ensemble. Le club est ouvert à tous sans distinction d'âge.

Bonne année à tous



Composition du bureau :

Présidente : Yvonne Bastet,
tél : 04 73 68 17 50

Vice-présidente : Monique Trajna

Trésorier : Bernard Chalard

Secrétaire : Edith Russo

SOCIÉTÉ DE CHASSE LES MAUVIS

Les membres de la société de chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 et remercient les propriétaires de terrains qui leur permettent d'exercer leur passion sur leurs terres.

Des cartes peuvent aussi être accordées à des chasseurs extérieurs au village.

Bonne année à tous et à toutes.



Composition du bureau :

Président : Didier Chataing tel : 06 63 16 84 24

Trésorier : Jérôme Chataing

Trésorier adjoint : Michel Chouvy

FOYER RURAL

Présidente : Alice Chalard 04 73 73 78 63

Vice-présidente : Chantal Vieilly

Trésorière : Mathilde Bonnet

Secrétaire : Geoffroy Chalard

Le foyer rural souhaite une excellente année aux habitants. Nous vous remercions pour votre participation à Halloween.

Les enfants étaient contents de se retrouver pour déambuler dans les rues du village.

Le 17 décembre a eu lieu le goûter de Noël des enfants, une faible participation avec 5 enfants présents. Ils ont pu faire une photo avec le père Noël qui leur a remis un goûter et une carte cadeau de 20 EUR valable à la librairie "il était une fois" à Billom.

Le marché de Noël n'a pas eu lieu cette année, faute de bénévoles. Nous espérons le reconduire en 2023.

Le concours d'illuminations de Noël a également été annulé faute de participants.

Programme à venir : assemblée générale, spectacle pour enfants, halloween, marché de Noël et goûter des enfants.

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus afin de proposer de nouvelles idées.

FÊT'ARTS

Présidente : Jéshel Desfontaines

Trésorière : Marine MOULIN

Secrétaire : Yvonne Bastet

L'équipe des fêt'arts ayant œuvré en 2022 pour nous offrir de merveilleux moments de convivialité et de partage a souhaité démissionner en totalité. Nous pouvons tous les remercier pour le travail titanesque qu'ils ont fourni et les bons moments qu'ils nous ont offerts. Merci également à tous les bénévoles qui ont su apporter leur aide pour la réalisation des festivités.

2023 est une année charnière pour les fêt'arts, ou seule la fête du village sera maintenue. La nouvelle équipe, composée uniquement des présidents d'association du village et d'un représentant de la mairie ne pourra malheureusement vous offrir plus.

Nous comptons néanmoins sur l'aide des villageois pour relancer la machine et continuer à faire vivre notre village à travers les rires, les danses, les activités et les repas partagés.

L'équipe des Fêt'arts vous souhaite à tous une excellente année 2023 en espérant vous retrouver nombreux, heureux et plein de vie lors de notre prochaine manifestation.

LES CRINS DE LIBERTÉ



En 2022, nous avons pu, grâce à une subvention de l'Etat dans le cadre du plan de relance, financer de nombreux aménagements au sein du refuge afin d'améliorer le cadre de vie de nos nombreux pensionnaires. Parmi eux, Malbo notre mascotte de la première heure, au refuge depuis 2007, année de sa création, et Dumbledore, petit bouc arrivé au mois de décembre suite à un arrêté municipal pour divagation, qui se joignent à toute l'équipe des crins de liberté pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année. En espérant vous retrouver à l'occasion de nos courses d'orientation ou de notre journée portes ouvertes afin de partager d'autres bons moments !

Pour nous suivre rendez-vous sur le site

www.lescrinsdeliberte.fr

Contact : lescrinsdeliberte@gmail.com

CHAS SPORT'BIEN

En 2023...

soyons terriblement gourmands de folie !

**Les 60 Chas Sport vous souhaitent beaucoup de plaisirs,
de bien-être et d'amour.**

Chas-Sport'Bien et le coach Sébastien vous proposent 2 séances de gym sportive le lundi et le jeudi à 20h 30 et une séance de gym douce le jeudi à 10h 30 .



Président : Patrick Soudry : 06 88 99 30-65

Trésorier : Jean-François Perraudin

Secrétaire : Nathalie Perraudin

CALENDRIER 2023

8 Janvier : repas des anciens

14 Janvier : vente de saucissons à l'alambic

27 Janvier : vœux du maire

11 mars : concours de belote

1er juillet : fête patronale

31 octobre : Halloween

Novembre : marché de Noël

Nous souhaitons également vous proposer un concert à l'église et une représentation théâtrale (dates à définir)

